


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSPÉ Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Reims


**UNIVERSITÉ
DE REIMS**
CHAMPAGNE-ARDENNE



www.univ-reims.fr/inspe



VERSER LA TAXE
À L'INSPÉ EN 2023



© Inspé de l'Académie de Reims | 2022

Verser la

TAXE APPRENTISSAGE

c'est...



L'Inspé, des formations de haut niveau adossées aux nouvelles technologies et à la recherche.

Son objectif principal est de **former des professionnels** de haut niveau capables de conférer, **aux entreprises comme aux institutions, l'agilité** nécessaire pour évoluer dans le monde d'aujourd'hui et de demain. De la Licence au Master, l'Inspé forme des enseignants, des professionnels de l'éducation et de la formation, des **ingénieurs pédagogiques**. C'est aussi un acteur de la **formation continue** et de la **recherche** en éducation et formation.



Une composante de l'**Université Reims Champagne-Ardenne**.
Des formations **Bac+3 et Bac+5**
Des formations **co-portées** par différentes **UFR** de l'Université
Une **expertise de conception et de conseil en formation**.



Des parcours de formation ouvert en **formation initiale ou continue** pour les personnes souhaitant devenir **professionnel de l'éducation ou formateur d'adultes**. Certains parcours sont accessibles en **alternance**.



Des mobilités **Erasmus+** grâce à ses partenaires repartis sur une dizaine de pays et 3 continents.

1 500

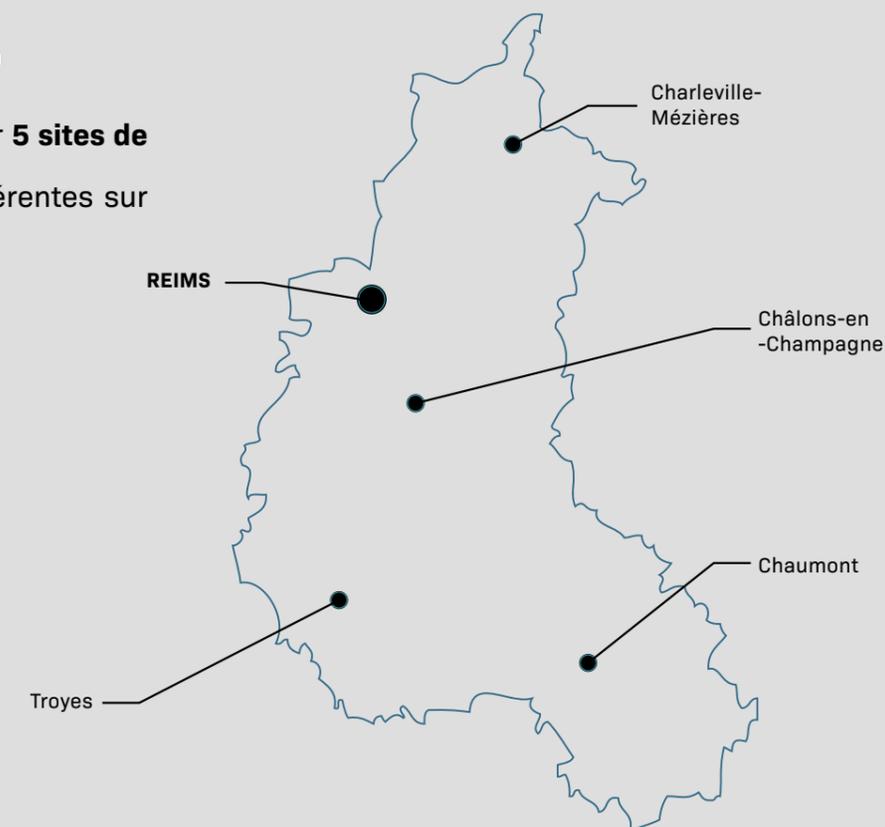
étudiants à l'Inspé répartis sur les 5 sites de formation
Continuum de formation - Licence et Master.

JE VERSE LA TAXE D'APPRENTISSAGE À L'INSPÉ



Un acteur au service du développement des territoires.

Notre structure est établie sur **5 sites de formations**, dans 5 villes différentes sur le **territoire champardennais**.



Verser la taxe d'apprentissage à l'Inspé, c'est s'engager pour les formateurs de demain.

En **versant la Taxe d'Apprentissage à son profit**, vous soutiendrez :

l'investissement dans des **équipements de pointe** au service de ses étudiants ;

- l'essor de **formations novatrices** en ingénierie pédagogique ;
- le développement de **recherches collaboratives** sur les adaptations aux changements en milieu professionnel ;
- la **mobilité** de ses étudiants **à l'étranger** pour permettre leur adaptation au monde de demain.